

Art-thérapeute

RNCP27646 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	330v
Code(s) ROME	K1104
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	18/12/2019

Certificateur(s)

INSTIT RECHERCHE FORMATION ART THERAPIE · SIRET : 41984312300052

Institut de recherche et de formation en art-thérapie (IRFAT)

<http://www.irfat.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités de l'art-thérapeute se répartissent en 4 grands champs:

- Créer et conduire des ateliers d'art-thérapie en lien avec une équipe pluridisciplinaire et des personnes
- Evaluer les progressions des personnes lors des ateliers d'art-thérapie et en fonction d'un protocole global
- Développer et appliquer sa pratique professionnelle à travers des institutions et/ou un réseau
- Assurer une veille permanente de sa pratique d'art-thérapeute

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Deux axes de capacités attestées:

- Installation de l'atelier d'art-thérapie:
- Intégrer ses interventions au sein d'un projet thérapeutique institutionnel ou autre dans divers secteurs
- Déterminer la logistique et les budgets nécessaires à un atelier d'art-thérapie
- Conduite des séances d'art-thérapie:
- Communiquer et mettre en synergie les observations pour en dégager un protocole art-thérapeutique personnalisé et en assurer le suivi
- Assurer des séances de groupes ou individuelles
- Evaluer les difficultés et les compétences des personnes
- Conduire ses interventions en veillant à l'équilibre entre accueil et maintien du cadre
- Conduire ses interventions en veillant à l'articulation entre les objectifs thérapeutiques et les propositions artistiques
- Mettre en œuvre des techniques précises de facilitation pour permettre le dépassement des blocages de l'expression créatrice
- Accompagner le processus artistique dans le sens du bien-être de la personne
- Evaluer et inscrire le résultat de la séance par rapport à un protocole initial

Blocs de compétences

RNCP27646BC01 — Bilan, évaluation et restitution des ateliers d'art-thérapie

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Communiquer et échanger avec l'équipe pluridisciplinaire des informations jugées comme importantes pour le bien-être, la santé et la protection de la personne
- Appliquer dans la mise en œuvre de son atelier les données émises par les partenaires et savoir repérer et nommer des situations d'atelier dans un protocole global
- Utiliser et comprendre le langage professionnel adapté pour rédiger ses bilans d'intervention et rendre compte aux équipes pluridisciplinaires
- Savoir appliquer ses compétences à gérer la personne ou le groupe face ses attitudes émotionnelles, cognitives, corporelles et émotionnelles

Modalités d'évaluation :

?Mise en situation expérientielle et réelle d'un atelier

?Rapport de stage expérientiel

Attestation :

Un certificat sera remis à chaque candidat à l'issue de la validation de ce bloc de compétences

RNCP27646BC02 — Veille sectorielle et acquisitions des connaissances complémentaires liées à la profession

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Exploiter des similitudes entre les expériences vécues, situations cliniques et les connaissances complémentaires à développer
- S'assurer d'un contrôle de sa pratique par des supervisions
- Identifier et renforcer les éléments acquis de la profession à partir d'une bibliographie adaptée à son art et au contexte des publics reçus
- Démontrer une pratique régulière de son art afin de l'appliquer et de l'adapter dans son environnement professionnel de l'art-thérapie
- Participer à des formations complémentaires et des échanges professionnels (congrès, conférences, organisations professionnelles...)

Modalités d'évaluation :

.Mise en place d'un business plan sur la création de son activité

Attestation :

Un certificat sera remis à chaque candidat à l'issue de la validation de ce bloc de compétences

RNCP27646BC03 — Préparation et déroulement des ateliers d'art thérapie

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Exploiter un vocabulaire approprié au secteur concerné
- connaître et se repérer dans les fonctions de l'équipe pluridisciplinaire et institutionnelle pour y intégrer son atelier d'art-thérapie
- Tenir compte des spécificités des publics accueillis dans la conduite de son atelier
- Evaluer les capacités des personnes pour la conduite de son atelier
- Exprimer la théorie appropriée à son processus artistique et certaines théories de la psychologie dans la conduite des ateliers
- Elaborer un budget de fonctionnement
- Déterminer la logistique nécessaire à la conduite de l'atelier
- Etre garant de la qualité et du code déontologique de l'art-thérapie tout au long du déroulement de l'atelier

Modalités d'évaluation :

?Mise en situation expérientielle et réelle d'un atelier

?Compte rendu de situation

?Dans le cadre de cette évaluation l'oral et l'écrit sont exploités.

Attestation :

Un certificat sera remis à chaque candidat à l'issue de la validation de ce bloc de compétences

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Social et médico-social
santé
Education-natioanle
Justice
Insertion
Associatif

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Art-thérapeute

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 391 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en sciences humaines et droit (93 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 785
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

5 personnes

- 2 intervenants responsable d'établissements
- 1 intervenant externe art-thérapeute
- La directrice pédagogique
- Le président de l'école

COMPOSITION DU JURY — VAE

5 personnes

- 2 intervenants responsable d'établissements
- 1 intervenant externe art-thérapeute
- La directrice pédagogique
- Le président de l'école

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 18/12/2019

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP34526

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/27646/>